

L'immigration du Maroc Espagne : potentiel de développement

En novembre dernier, s'est tenu à Girona le 4^e congrès sur l'immigration en Espagne, un rendez-vous bisannuel qui réunit la communauté scientifique espagnole sur le problème des migrations internationales en Espagne. A l'heure actuelle, le Maroc constitue un point central de la recherche espagnole. Ce congrès a permis d'apporter d'intéressants éléments parmi lesquels le débat sur les pratiques transnationales des immigrés remettent en cause ou reproduisent les présupposés de base et classiques des modèles de développement. Dans le cas du Maroc, il existe de nouvelles contributions à ce champ de recherche, comme celle d'Eva Østergaard (Grup de Recerca sobre Migracions, Université Autonome de Barcelone) concernant la participation transnationale de marocains à des projets de développement situés en Catalogne, où se distingue le rôle central des ONGD, qui agissent comme un filtre dans le processus de financement et canalisent les projets, puisqu'elles disposent des ressources cognitives à cet effet. Mis à part les ONGD, il existe les associations d'immigrés, mais avec une grande asymétrie entre les deux, due aussi bien à l'accès aux ressources financières cognitives qu'à l'ambiguïté des relations entre les communautés d'émigrés et les politiques du pays d'origine. Il convient de souligner l'idée de fond de ce champ de recherche qui, dans le cas espagnol, se trouve encore à une phase embryonnaire, et qui devrait permettre de savoir, comme le propose Østergaard, dans quelle mesure les relations transnationales des immigrés sont restreintes ou facilitées par les institutions et les agents politiques du pays de réception (Espagne) et de celui d'origine (Maroc).

Dans cette même ligne d'argumentation, la conférence de Joan Lacomba (Université de Valence) se focalisait sur l'étude de la participation des émigrés marocains et de leurs associations au développement du Maroc. En ce sens, Lacomba souligne que le rôle des émigrés marocains dépend dans une large mesure, des politiques migratoires du pays d'accueil, sans oublier le niveau d'ouverture et de démocratisation du Maroc. Faute d'une recherche plus approfondie sur ce point, il est observé que les effets de l'émigration au Maroc peuvent être considérés comme contradictoires. Bien que l'émigration facilite la prise de conscience de ceux qui abandonnent le Maroc, elle prive le pays des personnes les plus qualifiées ou entrepreneuses.

Il faut savoir que ces phénomènes peuvent coexister simultanément et dans la même région ou agglomération,

pour générer un binôme entre la compensation et le déséquilibre. La compensation est assurée par ceux qui reviennent et apportent l'expérience acquise à l'étranger, tandis que le déséquilibre vient de l'abandon définitif, sans retour. Malgré cette situation contradictoire, les expériences réalisées à l'échelon local permettent de penser au potentiel des émigrés dans le développement du Maroc. Dans la lignée du discours d'Østergaard, Lacomba souligne l'importance que peut avoir un cadre institutionnel qui, aussi bien au Maroc qu'en Espagne, permette de développer pleinement le potentiel de l'émigré dans la relation migrations – développement. Davantage liés aux politiques de développement, soulignons les apports d'Isabel Marín (Université de Grenade) et Mercedes Jiménez (Université de Séville, Collectif Al Jaima). A partir de leurs conférences à propos du Maroc, il est possible d'extraire un certain nombre de conclusions

Au Maroc, la volonté et la disposition à émigrer vont bien au-delà de la pauvreté

sur un débat qui a bénéficié de beaucoup d'apports dans tous les sens : l'analyse sur la relation existant entre l'émigration et la pauvreté au Maroc. A la question : « dans quelle mesure la pauvreté détermine-t-elle l'émigration ? », les différentes conférences du Congrès permettent d'affirmer qu'à l'heure actuelle, au Maroc, la volonté et la disposition à émigrer vont bien au-delà de la pauvreté. De multiples variables entrent en jeu. Il s'agit d'apporter une question importante au débat : la rupture du discours de l'aide officielle au développement (AOD) qui lie la diminution de la pauvreté au frein de l'émigration.

Marín a présenté une étude financée par l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), mise en œuvre dans plusieurs régions du nord du Maroc (Al Hoceïma, Nador et Tanger), dans le cadre de deux projets de développement, financés par la coopération espagnole, en matière de formation et d'emploi destinés à des femmes. L'étude introduit un certain nombre d'apports d'ordre qualitatif qui permettent de souligner, par exemple, la faible incidence du concept préalable selon lequel la coopération au développement est un instrument capable de réduire l'émigration par la diminution de la pauvreté, entre autres parce que la relation entre l'émigration et le développement s'est construite sur une base fondamentalement économique et limitée des migrations et des bénéficiaires du développement.

D'après l'étude, la pauvreté n'est pas une cause déterminante de l'émigration. D'une part, parce qu'il s'agit d'une émigration d'individus appartenant, pour la plupart, à des classes socio-économiques moyennes, qui ne se trouvent pas dans une situation de pauvreté. D'autre part,



4e Congrès sur "l'immigration en Espagne : Citoyenneté et participation", Girona, novembre 2004.

bien qu'il y ait des personnes considérées pauvres qui ont émigré, et bien que la pauvreté possède un certain poids dans la décision d'émigrer, on ne peut pas considérer celle-ci comme une condition sine qua non de l'émigration. Le groupe des bénéficiaires analysé n'est pas homogène : ils ne sont pas tous pauvres ni potentiellement émigrants, et pour ceux qui veulent émigrer, ce développement semble n'avoir qu'une faible incidence sur eux, puisqu'ils se déplacent pour des raisons plus fortes que les alternatives offertes par la coopération.

D'autre part, Jiménez abordait les processus migratoires des mineurs marocains, présentés comme les nouveaux sujets migratoires d'une émergente mobilité dans la Méditerranée. Face à cette émigration précoce, l'effectivité des actions de coopération au développement est mise en doute. Dans ce cas, cependant, la pauvreté est déterminante pour l'émigration.

La principale caractéristique qui se détache est le processus de minorisation de la pauvreté au Maroc, liée à l'exclusion sociale générée par les processus d'une économie de semi-périphérie, focalisée sur la réception de la délocalisation de la production et la réduction du coût de la main d'œuvre, qui provoque la précarisation du travail des adultes (principalement des femmes, dont les enfants sont privés d'attention puisque le père ne s'en occupe pas) et l'apparition de l'exploitation des enfants au travail. A ces processus, il convient d'ajouter que le système scolaire et les mesures de protection de l'enfance actuellement en vigueur au Maroc ne peuvent avoir une influence satisfaisante sur les difficultés générées par l'exclusion sociale. Ce manque de protection se solde par la présence d'enfants dans les rues, de mineurs

exploités professionnellement et sexuellement, de fillettes effectuant des travaux domestiques dans des conditions de semi-esclavage et de mineurs qui émigrent. Les résultats montrent deux profils de mineurs qui émigrent. Tous deux surgissent de milieux qui se trouvent très au-dessous du seuil de la pauvreté. Il s'agit des banlieues « ruralisées » où l'émigration du mineur est étroitement liée au degré d'exclusion de la famille. Dans ce milieu, l'émigration du mineur n'est ni encouragée ni favorisée, mais il existe un consentement tacite devant la conviction qu'il aura un meilleur avenir que celui qu'on peut lui offrir. Dans les milieux ruraux, l'émigration du mineur fait partie d'une stratégie familiale.

Il ne faut pas confondre les enfants de la rue en Espagne avec ceux du Maroc. La plupart des mineurs qui émigrent maintiennent un lien familial au Maroc, et c'est en arrivant en Espagne, face au système déficitaire de protection de l'enfance, qu'ils deviennent des enfants de la rue. Il est rare qu'un enfant de la rue marocain émigre, car il est trop immergé dans la survie de tous les jours pour pouvoir établir une stratégie migratoire.

Le 4^e congrès sur l'immigration en Espagne nous a apporté ainsi d'intéressants éléments de débat, qui s'inscrivent à l'agenda de la recherche : l'analyse des dynamiques transnationales et la relation entre pauvreté, développement et émigration ; des éléments qui se dessinent comme deux aspects d'importance toute particulière au sein des flux migratoires marocains actuels.

**4e congrès sur l'immigration en Espagne
Girona 2004
Xavier Aragall, IEMed**